CANTON DE VAUD - Imprimé le 10.10.2025

11.

Demande de permis de construire (P) N° CAMAC : 244492

A. AV	A. AVIS D'ENQUETE Référence				ommunale : 358			
Donné	ées générales		Compétence M ou ME (*):	(ME) Munici	pale Etat			
1.	Commune (*):	Marchissy						
2.	Lieu-dit:	La Refaz						
	et/ou adresse (*):	La Refaz 2						
3.	Coordonnées (E / N) (*) :	2509955 / 1148710 (coord	données moyennes de l'ouvrag	ge, par exempl	e: 2549170 / 11	61250)		
4.	No de parcelles (*):	262						
5.	No ECA :	221a 221b						
6.	Note recen. architectural :	-						
Acteu	rs (si plusieurs, ajouter en pag	ge n° 14)						
7.	Propriétaire (*) :							
	Nom, Prénom :	TRAUNIG, FRANCIS		Raison soci	ale:			
	Adresse:	68 Av. Auguste-François	Dubois	Tél.:	079 212 82 4	19		
	NPA / Localité :	1217 MEYRIN		E-mail:	traunig@pro	tonmail.com		
	Promettant acquéreur :							
	Nom, Prénom :		Rais					
	Adresse:			Tél. :				
	NPA / Localité :			E-mail:				
	Droit distinct et permane	ent:						
	Nom, Prénom :			Raison soci	ale:			
	Adresse:			Tél.:				
	NPA / Localité :			E-mail:				
8.	Auteur des plans (*) (personne physique selon art. 72 RATC)							
	Projet nécessitant :	[X] Architecte [_] Ingénieu	ur [_] Exception art. 106 LA	TC				
	Nom, Prénom :	VUILLEUMIER LAUREN	Т	N° REG :		REG/2023/9820		
	Profession:	Architecte						
	Raison sociale :	LVPH ARCHITECTES SA	ÀRL	E-mail:	lv@lvph.ch			
	Adresse:	Route du Stand 7A		Tél.:	021 800 44 4	19		
	NPA / Localité :	1142 PAMPIGNY		Fax:				
9.	Nature des travaux princ	cipale (*): (une seule coche	possible)					
	[_] Adjonction		[_] Agrandissement			[_] Changement / nouvelle destination des locaux		
	[_] Construction nouvelle		[_] Démolition partielle			[_] Démolition totale		
	[_] Reconstruction après ([_] Transformation(s)	démolition	[_] Reconstruction après i	incendie		[X] Rénovation totale		
10.	Description de l'ouvrage Transformation et assainis	e (*): ssement d'une maison en a	zone agricole					

Demande de dérogation (Base légale d'octroi, N° de l'article et mention du motif)

10.10.2025

Partic	Particularités Particularités							
12.	a) Travaux situés hors zone à bâtir (répondre aussi aux questions N° 102.1 et 102.2) (*) :		[X] Oui [_] Non					
	b) L'ouvrage est protégé par un plan d'affectation ou par une décision particulière (DFIRE/MS)							
	c) L'ouvrage fait l'objet d'une demande de protection							
13.	a) Le projet implique un défrichement de [m²] (cocher aussi la question 105a.)							
	b) Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie (pour les arbres remarquables, voir la question 1	05b.)						
	c) Le projet implique une atteinte à un biotope (voir aussi la question N° 107)							
14.	Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit : (voir la question N° 38)		[] [] []					
15.	Installation soumise à étude d'impact sur l'environnement (EIE)							
16.	Ce dossier se réfère à un ancien dossier N° CAMAC (art. 72i RLATC) :	N° FAO :						
17.	Nécessité de mise à jour du plan du Registre foncier (mensuration officielle) (*) :		[X] Oui [_] Non					
L'enq	L'enquête publique de 30 jours est ouverte du au							

Maître de l'ouvrage (*) :

20.

21.

30. 31.

Demande de permis de construire (P) - 244492

B. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES A L'AVIS D'ENQUETE

[] 01 CFF [] 03 Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports							
[_] 04 Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) ou Domaine des EPF							
[_] 05 Office fédéral des routes (OFROU)							
[_] 07 Swisscom							
[_] 08 La Poste							
[_] 10 Canton							
	oublic d'un ca	anton					
				.)			
	•	·	s)				
		e de pension					
		g financiere					
	rivee						
		nnes (construction immobilier)					
		inies (construction, inimobilier)					
		onstruction immobilier)					
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
[X] 61 Particulier et hoirie	, , ,	,					
[_] 63 Organisation intern	ationale, amb	passade					
[_] 62 Autre maître d'ouvr	age privé (ég	lise, fondation, association, etc.):					
Nom, Prénom :	TRAUNIG,	FRANCIS	Raison soc	iale :			
Adresse:	68 Av. Augi	uste-François Dubois	Tél. :	079 212 82	49		
NPA / Localité :	_	•	E-mail:	traunig@Pr	oton.com		
Discretion des (second (*)							
Nom, Prénom :	VUILLEUM	IER, LAURENT	Raison soc	iale :	LVPH ARCHITECTES SARL		
Adresse:	route du Sta	and 7A	Tél.:	021 800 44	49		
NPA / Localité :	1142 PAMF	PIGNY	F-mail ·	lv@lvnh.ch			
				iv Givpii.on			
				iv @ivpii.oii			
RACTERISTIQUES DE	L'OUVRAG	E	a	iv Givpriion			
				·	[_] Construction particulière		
Genre de construction (ai		E [X] Bâtiment [_] Ouvrage de génie civ		·	[_] Construction particulière		
Genre de construction (ai	<u>de)</u> (*) :	[X] Bâtiment [_] Ouvrage de génie civ		·	[_] Construction particulière		
Genre de construction (ai	<u>de)</u> (*) :	[X] Bâtiment [_] Ouvrage de génie civ		·	[_] Construction particulière		
Genre de construction (ai	<u>de)</u> (*) :	[X] Bâtiment [_] Ouvrage de génie civ [_] 11 Alimentation en eau [_] 12 Usines d'électricité et réseaux	il, aménagen	ent extérieur	[_] Construction particulière		
Genre de construction (ai	<u>de)</u> (*) :	[X] Bâtiment [_] Ouvrage de génie civ [_] 11 Alimentation en eau [_] 12 Usines d'électricité et réseaux [_] 13 Usines à gaz, réseaux et installa	il, aménagen	ent extérieur	[_] Construction particulière		
Genre de construction (ai	<u>de)</u> (*) :	[X] Bâtiment [_] Ouvrage de génie civ [_] 11 Alimentation en eau [_] 12 Usines d'électricité et réseaux [_] 13 Usines à gaz, réseaux et installa [_] 14 Chauffage à distance	il, aménagen	ent extérieur	[_] Construction particulière		
Genre de construction (ai	<u>de)</u> (*) :	[X] Bâtiment [_] Ouvrage de génie civ [_] 11 Alimentation en eau [_] 12 Usines d'électricité et réseaux [_] 13 Usines à gaz, réseaux et installa [_] 14 Chauffage à distance [_] 19 Autre	il, aménagen tions chimiqu	nent extérieur	[_] Construction particulière		
Genre de construction (ai Type d'ouvrage (*) : Approvisionnement en ea	<u>de)</u> (*) :	[X] Bâtiment [_] Ouvrage de génie civ [_] 11 Alimentation en eau [_] 12 Usines d'électricité et réseaux [_] 13 Usines à gaz, réseaux et installa [_] 14 Chauffage à distance [_] 19 Autre [_] 21 Installations d'évacuation et de te	il, aménagen tions chimiqu	nent extérieur	[_] Construction particulière		
Genre de construction (ai	<u>de)</u> (*) :	[X] Bâtiment [_] Ouvrage de génie civ [_] 11 Alimentation en eau [_] 12 Usines d'électricité et réseaux [_] 13 Usines à gaz, réseaux et installa [_] 14 Chauffage à distance [_] 19 Autre [_] 21 Installations d'évacuation et de t [_] 22 Ordures ménagères	il, aménagen tions chimiqu	nent extérieur	[_] Construction particulière		
Genre de construction (ai Type d'ouvrage (*) : Approvisionnement en ea Elimination des déchets	de) (*) : u / énergie	[X] Bâtiment [_] Ouvrage de génie civ [_] 11 Alimentation en eau [_] 12 Usines d'électricité et réseaux [_] 13 Usines à gaz, réseaux et installa [_] 14 Chauffage à distance [_] 19 Autre [_] 21 Installations d'évacuation et de t [_] 22 Ordures ménagères [_] 23 Autres déchets	il, aménagen tions chimiqu	nent extérieur	[_] Construction particulière		
Genre de construction (ai Type d'ouvrage (*) : Approvisionnement en ea	de) (*) : u / énergie	[X] Bâtiment [_] Ouvrage de génie civ [_] 11 Alimentation en eau [_] 12 Usines d'électricité et réseaux [_] 13 Usines à gaz, réseaux et installa [_] 14 Chauffage à distance [_] 19 Autre [_] 21 Installations d'évacuation et de t [_] 22 Ordures ménagères [_] 23 Autres déchets [_] 31 Routes nationales	il, aménagen tions chimiqu	nent extérieur	[_] Construction particulière		
Genre de construction (ai Type d'ouvrage (*) : Approvisionnement en ea Elimination des déchets	de) (*) : u / énergie	[X] Bâtiment [_] Ouvrage de génie civ [_] 11 Alimentation en eau [_] 12 Usines d'électricité et réseaux [_] 13 Usines à gaz, réseaux et installa [_] 14 Chauffage à distance [_] 19 Autre [_] 21 Installations d'évacuation et de t [_] 22 Ordures ménagères [_] 23 Autres déchets [_] 31 Routes nationales [_] 32 Routes cantonales	il, aménagen tions chimiqu	nent extérieur	[_] Construction particulière		
Genre de construction (ai Type d'ouvrage (*) : Approvisionnement en ea Elimination des déchets	de) (*) : u / énergie	[X] Bâtiment [_] Ouvrage de génie civ [_] 11 Alimentation en eau [_] 12 Usines d'électricité et réseaux [_] 13 Usines à gaz, réseaux et installa [_] 14 Chauffage à distance [_] 19 Autre [_] 21 Installations d'évacuation et de t [_] 22 Ordures ménagères [_] 23 Autres déchets [_] 31 Routes nationales	il, aménagen tions chimiqu	nent extérieur	[_] Construction particulière		
Genre de construction (ai Type d'ouvrage (*) : Approvisionnement en ea Elimination des déchets	de) (*) : u / énergie	[X] Bâtiment [_] Ouvrage de génie civ [_] 11 Alimentation en eau [_] 12 Usines d'électricité et réseaux [_] 13 Usines à gaz, réseaux et installa [_] 14 Chauffage à distance [_] 19 Autre [_] 21 Installations d'évacuation et de t [_] 22 Ordures ménagères [_] 23 Autres déchets [_] 31 Routes nationales [_] 32 Routes cantonales [_] 33 Routes communales	il, aménagen tions chimiqu	nent extérieur	[_] Construction particulière		
Genre de construction (ai Type d'ouvrage (*) : Approvisionnement en ea Elimination des déchets	de) (*) : u / énergie	[X] Bâtiment [_] Ouvrage de génie civ [_] 11 Alimentation en eau [_] 12 Usines d'électricité et réseaux [_] 13 Usines à gaz, réseaux et installa [_] 14 Chauffage à distance [_] 19 Autre [_] 21 Installations d'évacuation et de t [_] 22 Ordures ménagères [_] 23 Autres déchets [_] 31 Routes nationales [_] 32 Routes cantonales [_] 33 Routes communales [_] 34 Route, place de stationnement	il, aménagen itions chimiqu	nent extérieur	[_] Construction particulière		
Genre de construction (ai Type d'ouvrage (*) : Approvisionnement en ea Elimination des déchets Infrastructure routière, pa	de) (*) : u / énergie	[X] Bâtiment [_] Ouvrage de génie civ [_] 11 Alimentation en eau [_] 12 Usines d'électricité et réseaux [_] 13 Usines à gaz, réseaux et installa [_] 14 Chauffage à distance [_] 19 Autre [_] 21 Installations d'évacuation et de t [_] 22 Ordures ménagères [_] 23 Autres déchets [_] 31 Routes nationales [_] 32 Routes cantonales [_] 33 Routes communales [_] 34 Route, place de stationnement [_] 35 Parking couvert	il, aménagen itions chimiqu raitement des	nent extérieur	[_] Construction particulière		
Genre de construction (ai Type d'ouvrage (*) : Approvisionnement en ea Elimination des déchets Infrastructure routière, pa	de) (*) : u / énergie	[X] Bâtiment [_] Ouvrage de génie civ [_] 11 Alimentation en eau [_] 12 Usines d'électricité et réseaux [_] 13 Usines à gaz, réseaux et installa [_] 14 Chauffage à distance [_] 19 Autre [_] 21 Installations d'évacuation et de t [_] 22 Ordures ménagères [_] 23 Autres déchets [_] 31 Routes nationales [_] 32 Routes cantonales [_] 33 Routes communales [_] 34 Route, place de stationnement [_] 35 Parking couvert [_] 41 Constructions pour chemins de signales.	il, aménagen itions chimiqu raitement des er (yc. gare) imway	nent extérieur	[_] Construction particulière		
Genre de construction (ai Type d'ouvrage (*) : Approvisionnement en ea Elimination des déchets Infrastructure routière, pa	de) (*) : u / énergie	[X] Bâtiment [_] Ouvrage de génie civ [_] 11 Alimentation en eau [_] 12 Usines d'électricité et réseaux [_] 13 Usines à gaz, réseaux et installa [_] 14 Chauffage à distance [_] 19 Autre [_] 21 Installations d'évacuation et de t [_] 22 Ordures ménagères [_] 23 Autres déchets [_] 31 Routes nationales [_] 32 Routes cantonales [_] 33 Routes communales [_] 34 Route, place de stationnement [_] 35 Parking couvert [_] 41 Constructions pour chemins de t	il, aménagen tions chimiqu raitement des er (yc. gare) imway	nent extérieur	[_] Construction particulière		
Genre de construction (ai Type d'ouvrage (*) : Approvisionnement en ea Elimination des déchets Infrastructure routière, pa	de) (*) : u / énergie	[X] Bâtiment [_] Ouvrage de génie civ [_] 11 Alimentation en eau [_] 12 Usines d'électricité et réseaux [_] 13 Usines à gaz, réseaux et installa [_] 14 Chauffage à distance [_] 19 Autre [_] 21 Installations d'évacuation et de t [_] 22 Ordures ménagères [_] 23 Autres déchets [_] 31 Routes nationales [_] 32 Routes cantonales [_] 33 Routes communales [_] 34 Route, place de stationnement [_] 35 Parking couvert [_] 41 Constructions pour chemins de t [_] 42 Constructions pour les bus et tra [_] 43 Constructions pour la navigation	il, aménagen tions chimiqu raitement des fer (yc. gare) mway s aériens	nent extérieur Jes			
Genre de construction (ai Type d'ouvrage (*) : Approvisionnement en ea Elimination des déchets Infrastructure routière, pa	de) (*) : u / énergie	[X] Bâtiment [_] Ouvrage de génie civ [_] 11 Alimentation en eau [_] 12 Usines d'électricité et réseaux [_] 13 Usines à gaz, réseaux et installa [_] 14 Chauffage à distance [_] 19 Autre [_] 21 Installations d'évacuation et de t [_] 22 Ordures ménagères [_] 23 Autres déchets [_] 31 Routes nationales [_] 32 Routes cantonales [_] 33 Routes communales [_] 34 Route, place de stationnement [_] 35 Parking couvert [_] 41 Constructions pour chemins de t [_] 42 Constructions pour les bus et tra [_] 43 Constructions pour la navigation [_] 44 Constructions pour les transport	il, aménagen tions chimiqu raitement des er (yc. gare) mway s aériens cations (yc. a	nent extérieur Jes			
	[_] 08 La Poste [_] 10 Canton [_] 11 Entreprise de droit [_] 15 Commune [_] 16 Entreprise de droit [_] 21 Société d'assurance [_] 22 Institution de prévoy [_] 23 Caisse maladie, SU [_] 24 Banque, fond immo [_] 31 Usine d'électricité p [_] 32 Usine à gaz privée [_] 33 Chemin de fer privé [_] 41 Société individuelle [_] 42 Coopérative de loge [_] 43 Société de capitaux [_] 51 Société individuelle [_] 52 Société de capitaux [_] 51 Société de capitaux [X] 61 Particulier et hoirie [_] 63 Organisation interna [_] 62 Autre maître d'ouvra Nom, Prénom : Adresse : Direction des travaux (*) Nom, Prénom : Adresse :	[_] 08 La Poste [_] 10 Canton [_] 11 Entreprise de droit public d'un ca [_] 15 Commune [_] 16 Entreprise de droit public de la ca [_] 21 Société d'assurance (sans les ca [_] 22 Institution de prévoyance, caisse [_] 23 Caisse maladie, SUVA [_] 24 Banque, fond immobilier, holding [_] 31 Usine d'électricité privée [_] 32 Usine à gaz privée [_] 33 Chemin de fer privé [_] 41 Société individuelle ou de perso [_] 42 Coopérative de logement [_] 43 Société de capitaux, SA, Sàrl (ca [_] 51 Société individuelle ou de perso [_] 52 Société de capitaux, SA, Sàrl (in [X] 61 Particulier et hoirie [_] 63 Organisation internationale, amb [_] 62 Autre maître d'ouvrage privé (ég Nom, Prénom : TRAUNIG, Adresse : 68 Av. Augu NPA / Localité : 1217 MEYF Direction des travaux (*) : Nom, Prénom : VUILLEUM Adresse : route du Sta	[_] 08 La Poste [_] 10 Canton [_] 11 Entreprise de droit public d'un canton [_] 15 Commune [_] 16 Entreprise de droit public de la commune (transports publics, gaz, eau, é [_] 21 Société d'assurance (sans les caisses de pension et les caisses maladie [_] 22 Institution de prévoyance, caisse de pension [_] 23 Caisse maladie, SUVA [_] 24 Banque, fond immobilier, holding financière [_] 31 Usine d'électricité privée [_] 32 Usine à gaz privée [_] 33 Chemin de fer privé [_] 41 Société individuelle ou de personnes (construction, immobilier) [_] 42 Coopérative de logement [_] 43 Société de capitaux, SA, Sàrl (construction, immobilier) [_] 51 Société individuelle ou de personnes (industrie, artisanat, commerce) [_] 52 Société de capitaux, SA, Sàrl (industrie, artisanat, commerce) [_] 63 Organisation internationale, ambassade [_] 62 Autre maître d'ouvrage privé (église, fondation, association, etc.): Nom, Prénom: TRAUNIG, FRANCIS Adresse: 68 Av. Auguste-François Dubois NPA / Localité: 1217 MEYRIN Direction des travaux (*): Nom, Prénom: VUILLEUMIER, LAURENT Adresse: route du Stand 7A	[_] 08 La Poste [_] 10 Canton [_] 11 Entreprise de droit public d'un canton [_] 15 Commune [_] 16 Entreprise de droit public de la commune (transports publics, gaz, eau, électricité, etc. [_] 21 Société d'assurance (sans les caisses de pension et les caisses maladies) [_] 22 Institution de prévoyance, caisse de pension [_] 23 Caisse maladie, SUVA [_] 24 Banque, fond immobilier, holding financière [_] 31 Usine d'électricité privée [_] 32 Usine à gaz privée [_] 33 Chemin de fer privé [_] 41 Société individuelle ou de personnes (construction, immobilier) [_] 42 Coopérative de logement [_] 43 Société de capitaux, SA, Sàrl (construction, immobilier) [_] 51 Société individuelle ou de personnes (industrie, artisanat, commerce) [_] 52 Société de capitaux, SA, Sàrl (industrie, artisanat, commerce) [_] 63 Organisation internationale, ambassade [_] 63 Autre maître d'ouvrage privé (église, fondation, association, etc.): Nom, Prénom: TRAUNIG, FRANCIS Raison soc Adresse: 68 Av. Auguste-François Dubois Tél.: Direction des travaux (*): Nom, Prénom: VUILLEUMIER, LAURENT Raison soc Adresse: route du Stand 7A Tél.:	[_] 08 La Poste [_] 10 Canton [_] 11 Entreprise de droit public d'un canton [_] 15 Commune [_] 16 Entreprise de droit public de la commune (transports publics, gaz, eau, électricité, etc.) [_] 21 Société d'assurance (sans les caisses de pension et les caisses maladies) [_] 22 Institution de prévoyance, caisse de pension [_] 23 Caisse maladie, SUVA [_] 24 Banque, fond immobilier, holding financière [_] 31 Usine d'électricité privée [_] 32 Usine à gaz privée [_] 33 Chemin de fer privé [_] 41 Société individuelle ou de personnes (construction, immobilier) [_] 42 Coopérative de logement [_] 43 Société de capitaux, SA, Sàrl (construction, immobilier) [_] 51 Société individuelle ou de personnes (industrie, artisanat, commerce) [_] 52 Société de capitaux, SA, Sàrl (industrie, artisanat, commerce) [_] 63 Organisation internationale, ambassade [_] 62 Autre maître d'ouvrage privé (église, fondation, association, etc.): Nom, Prénom: TRAUNIG, FRANCIS Raison sociale: Adresse: 68 Av. Auguste-François Dubois Tél.: 079 212 82 NPA / Localité: 1217 MEYRIN E-mail: traunig@Pr. Direction des travaux (*): Nom, Prénom: VUILLEUMIER, LAURENT Raison sociale: Adresse: route du Stand 7A Tél.: 021 800 44	□ 08 La Poste □ 10 Canton □ 11 Entreprise de droit public d'un canton □ 15 Commune □ 16 Entreprise de droit public de la commune (transports publics, gaz, eau, électricité, etc.) □ 21 Société d'assurance (sans les caisses de pension et les caisses maladies) □ 22 Institution de prévoyance, caisse de pension □ 23 Caisse maladie, SUVA □ 24 Banque, fond immobilier, holding financière □ 31 Usine d'électricité privée □ 33 Chemin de fer privé □ 33 Chemin de fer privé □ 34 Société de capitaux, SA, Sârl (construction, immobilier) □ 42 Coopérative de logement □ 43 Société de capitaux, SA, Sârl (industrie, artisanat, commerce) □ 52 Société de capitaux, SA, Sârl (industrie, artisanat, commerce) □ 63 Organisation internationale, ambassade □ 62 Autre maître d'ouvrage privé (église, fondation, association, etc.) : Nom, Prénom : TRAUNIG, FRANCIS Raison sociale : Adresse : 68 Av. Auguste-François Dubois Tél. : 079 212 82 49 NPA / Localité : 1217 MEYRIN E-mail : traunig@Proton.com Direction des travaux (*) : Nom, Prénom : VUILLEUMIER, LAURENT Raison sociale : LVPH ARCHITECTES SÂRL Adresse : route du Stand 7A Tél. : 021 800 44 49	

42

- 38.
 - indiqué à la question N° 14.

(joindre la proposition de DSB du constructeur et le préavis du Service de l'environnement et de l'énergie (DGE-DIREV))

Eau	potable,	detense	incendie

40. Alimentation en eau de boisson : [_] Réseau public [X] Alimentation privée 41. Défense incendie extérieure à partir d'une borne hydrante : [_] Existante [_] Projetée

Distance [m]:

Ramassage des déchets

[_] Existant [_] Projeté a) Conteneurs ordures ménagères b) Différenciés [_] Existant [_] Projeté

c) Emplacement accessible aux camions ramasseurs

Suppression des barrières architecturales

43.	[_] La construction de locaux et installations accessibles au public, destinés à l'habitation collective ou à l'activité professionnelle, est adaptée aux
	besoins des personnes handicapées ou âgées (art. 36 et 37 RLATC)

[_] Transformation ou agrandissement de bâtiments existants : les conditions de l'art. 38 RLATC sont remplies

Equipements, installations

49. [_] Piscine démontable d'une saison à l'autre (distribution de la directive DCPE 501 par la commune)

[_] Piscine fixe (voir la section Q. Sports, loisirs, campings, dortoirs; question 356 ou 357)

Déchets de chantier

50. [X] Si la quantité de déchets de chantier attendue (matériaux d'excavation inclus) dépasse 200 m3 ou, en cas de déconstruction ou transformation, s'il faut s'attendre à la présence de polluants dangereux (p. ex. PCB, HAP, plomb ou amiante), un plan d'élimination des déchets, comme prévu par l'OLED (art. 16) doit être fourni à l'autorité communale. <u>lien</u>

Efficacité énergétique et durabilité des bâtiments et constructions

55. [_] La demande est soumise aux exigences de l'exemplarité de l'État, selon la Directive DRUIDE 9.1.3 du 25 mai 2022. Pour les bâtiments de l'État ou majoritairement subventionnées par ce dernier.

D. SURFACES, VOLUME, COÛT

		Existant	Ajouté	Supprimé	Total apr	ès trav.
60.	Surface totale des parcelles [m²]	3841	0	0		3841
61.	Surface totale en zone à bâtir [m²] (A)	0	0	0		0
62.	Surface bâtie [m²] (B)	129.7	5.4	17.1		118
63.	Surface brute utile des planchers [m²] (C)	163.4	9.3	17.1		155.6
	dont consacrée au logement [m²]	86.4	31.6	0		118.0
64.	Coefficient d'occupation du sol (COS) (B/A)					0.03
	Coefficient d'utilisation du sol (CUS) (C/A)					0.04
65.	Cube SIA [m³]	575.1	38.3	64.4		549
66.	Valeur ECA ouvrage avant travaux [CHF] Obligatoire en cas de transformation de bâtiment	404413				
	Estimation totale des travaux (CFC 2) [CHF] (*) Honoraires et TVA compris	160000	CFC 1 à 5	[CHF]	220000	

E. BATIMENT ET LOGEMENT

75. Description du projet (*)

Nb total de nouveaux bâtiments 0 Avec logements Sans logements

Nb total de bâtiments transformés 1

Nb total de bâtiments démolis 0

(pour les détails des bâtiments veuillez remplir les fiches bâtiment pour chaque bâtiment)

F. PLACES DE STATIONNEMENT

		Existant	Ajouté	Supprimé	Total après trav.
80.	Intérieur du bâtiment, souterrain, en toiture	0	0	0	0
81.	Couverts, garages extérieurs	0	0	0	0
82.	Places non couvertes	3	0	0	3
83.	Total (à reporter sous question N° 10) (Si le total est plus grand que 50 pl. veuillez cocher la question 4	3 01 a)	0	0	3
84.	Nombre de places de stationnement pour les vélos (avec ou sans l'assistance électrique)	2	0	0	2

POUR IMPRIMER TOUTES LES FICHES BÂTIMENTS : Onglet "Annexes, QP"

Si le projet comporte plusieurs bâtiments, veuillez en remplir une par bâtiment. Les bâtiments devront être numérotés ou identifiés clairement

Fiche	bâtiment [1]					
B1	Type de travaux (aide) (*): Lorsque le type de travaux correspond	Bâtiment tra à une transfo		le décrire la transfo	rmation à l'aide d'un ou plusieu	rs caractères ci-après :
	[X]Assainissement énergétique [_]Changement d'affectation [_]Installation solaire thermique		[X]Assainissement système de chauffage [X]Agrandissement chauffé [X]Installation solaire photovoltaïque		[X]Transformations / r [_]Agrandissement no [_]Autres travaux de t	
B2	N° de parcelle (*) :	262				
В3	N° ECA : En cas de transformation ou de démolition, le numéro ECA est obligatoire.	221a et b				
B4	Rue/lieu (*):	La Refaz				
B5	Dénomination du bâtiment :	Bâtiment pri	ncipal			
B6	Nombre d'entrées avec adresse :	1				
CARA	CTERISTIQUES DU BATIMENT					
B7	Catégorie de bâtiment (*) :		Maison individuelle à un l	ogement		
	Classe:		Maisons individuelles			
B8	Surface au sol du bâtiment [m²] :		118			
B9	Surface brute utile des planchers [m²] :		156			
B10	Surface brute des planchers pour le log	ement [m²] :	118	Pour les activités	[m²]: 0	
B11	Cube SIA [m³]:		549			
B12	Nombre de niveaux total (y. c. sous-sols	et demi-niveau	x): 2			
B13	Nombre total de logements après trava	ux (*) :	1			
		pce :	Nb 2 pce : Nb 5 pce :	Nb 3 p Nb 6 p	ce: 1 ce ou plus:	
B14	Bâtiment transformé (*) : les travaux mo	odifient-ils le r	nombre ou la taille des loge	ements : Oui		
CARA	CTERES ENERGETIQUES POUR LE S	SYSTEME DE	CHAUFFAGE			
Aide po	our la saisie: <u>lien</u>					
B15	Générateur(s) de chaleur pour le systèr	me de chauffa	ige (*):			
	Principal:	Pompe à ch	aleur PAC pour un seul bâ	timent		
	Secondaire:	Poêle				
	Puissance du générateur de chaleur principal [KW] :	7				
B16	Source(s) d'énergie utilisée(s) pour le s	ystème de ch	auffage (*):			
	Pour générateur principal:	Air				
	Pour générateur secondaire:	Bois (bûches	5)			
B17a	Générateur(s) de chaleur pour la produ	ction d'eau ch	naude sanitaire (*):			
	Principal:	Pompe à ch	aleur PAC			
	Secondaire:					
B17b	Source(s) d'énergie utilisée(s) pour la p	roduction d'ea	au chaude sanitaire (*) :			
	Pour générateur principal:	Air				
	Pour générateur secondaire:					
B18	La construction a eu lieu avant le 1er ja	nvier 1991 (d	ate du permis de construir	e): [X]	Oui [_] Non	
Λmis	nte dans les hâtiments transformés o	u dámalie (d	às la 1ar mars 2011)			

Amiante dans les bâtiments transformés ou démolis (dès le 1er mars 2011)

Pour tous les cas où la construction a eu lieu avant le 1er janvier 1991 (date du permis de construire) nous vous prions de :

- faire établir un diagnostic amiante (le diagnostic peut aussi être dans certaines occasions de type « utilisation normale ») par un diagnostiqueur inscrit sur la liste des diagnostiqueurs amiante du Forum Amiante Suisse (FACH) (lien)
- déposer le rapport de diagnostic amiante au format PDF sur <u>la plateforme GDA</u> (Attention : le rapport sous forme électronique doit être signé)

B19

• joindre à la demande de permis de construire 2 exemplaires papier du rapport de diagnostic amiante, ainsi que la version pdf.

AUT	RES INFORMATIONS SU	R LE BATIME	ENT								
39.	a) Façades, toiture Matériau, couleur : 212a: façade: crépi couleur sable clair-chaud , 212b: façade bois peint rouge-brun, socle crépi idem 212a Mode de couverture, couleur : 212a: toiture solaire + Eternit anthracite similaire existant 212b: toiture Eternit ondulé gris										
	Type de fermeture :	[_] Stores	[X] Volets								
	b) [_] Surface de toiture	ou de façade	en métal non er	nduit (par ex.	en cuivre ou	ı zinc) supérieure a	à 50 m²				
44.	[_] Installations de stock	0	arbures et autres	s liquides pou	vant polluer	les eaux, soumise	es ou non sou	mises à a	utorisation s	péciale selon art.	32 OEaux
45	a) Ascenseur, monte-ch	,	[] Flectrique	e [_] Hydraul	iaue	b) Rampe/plate-	-forme ajustak	مام: [] جام	octriana [] F	lydrauligue	
40	c) Contenance du réser	Ü	litres	, [_] riyaraar	ique	d) [_] Escalier / f	,	1-3		,	
46.	Raccordement TV/radio		[_] Antenne o	collective	ΓlΔnte	nne extérieure	[_] Anten			o porocrinos	
				onective				ne intene	al C		
			[_] Parabole		[_] Cabi	e téléréseau					
PAR	TIE ENERGIE										
	ion thermique (bâtiments on thermique	s, serres, loc	aux frigorifique	es)				Com M	pétence ME		
48.	Qh (MJ/m².an):	337		Informations	complémen	taires :					
	Qhli (MJ/m².an):	359		Informations	complémen	taires :					
453.	a) Qh est inférieur ou ég	jal à Qhli						[X]			
	b) Demande de dérogat	ion Qh est su	périeur à Qhli						[_]		
	Dans tous les cas, join VD-72	dre le formu	laire EN-VD-2a	ou EN-VD-2	b et le calcı	ıl SIA 380/1. Pour	r les bâtimen	ts neufs,	joindre les	formulaires EN-	VD-3 et EN
	Surface de référence én	ergétique									
	SRE:	119.6		Informations	complémen	taires :					
465.	Installation de locaux fri	gorifiques et/c	ou de congélatio	n				[_]		EN 6	
468.	Serres artisanales ou aç	ricoles chauf	fées						[_]	EN 7	
474.	Halles gonflables								[_]	EN 8	
	lations techniques du bâ										
449.	Installation de refroidisse réfrigérants stables dans	s l'air (HFC), e	excepté PACs d	es villas et de	es piscines p		des			75	
450.	a) Pompe à chaleur utilis								[_]	65A	
	b) Pompe à chaleur utilis				`	,			[_]	65B	
	c) Pompe à chaleur (air/ chaude sanitaire (ECS) (Pour nouvelles con									Annexe	
	- Avec fonction de clima	tisation (pomp	oe à chaleur rév	ersible)						EN-VD-5	
	- Se trouvant à une altitu	ude supérieur	e à 1000m							Annexe	
456.	Chauffage à bois ou au lourd	charbon d'une	e puissance sup	erieure à 70 l	kW, ou chau	ıffage à mazout mo	oyen ou				
461.	Justificatif de la part min	imale d'énerg	ies renouvelabl	es				[X]		EN-VD-72	
462.	Installation de chauffage	e et/ou d'eau d	chaude sanitaire)				[X]		EN-VD-3	
463.	Installation de ventilation	า							[_]	EN-VD-4	
464.	Installation de réfrigérati	on / humidific	ation						[_]	EN-VD-5	
466.	Installation de productio	n d'électricité	par combustible	9					[_]	EN 9	
475.	Résidences secondaires	3						[_]		EN-VD-3	
Divers	s										
470.	Installation de chauffage	e en plein air						[_]		EN-VD-10	
471.	Patinoires (RLVLEne, a	rt 53) - Conce	pt énergétique à	à soumettre à	la DGE-DIF	REN			[_]		
473.	Bâtiments tertiaires et d	u secteur pub	lic de plus de 10	000 m²							
	- justificatif selon SIA 38	0/4 de la cons	sommation élec	trique pour l'é	clairage			[_]		EN 12	
	- justificatif selon SIA 38								[_]	EN 13	
476.	Grands consommateurs					GWh)			[_]	EN-VD-15	
477.	Demande de dérogation	à la loi sur l'é	energie ou à sor	n règlement d	application				[_]		
	Précisez l'article :										

Vous trouverez plus de renseignements sur les formulaires 'Energie', sur le site de la $\frac{\text{DIREN}}{\text{Page 7/15}}$

L. SIT	UATION DE L'OUVRAGE		Annexes
Enviro	nnement		
101.	Situation particulière [_] Dans un plan cantonal d'affectation [_] Dans un plan cantonal de protection (sauf Lavaux)		
102.1	Parcelle(s) située(s) partiellement ou entièrement hors des zones à bâtir (zone agricole, viticole, alpestre, aire forestière, zone intermédiaire, zone de verdure, zone spéciale art. 50a LATC, zone agricole spécialisée art. 52a LATC, zone des hameaux, etc.)(répondre aussi à la question N° 12) (*)	[X] Oui	[_] Non
102.2	Travaux situés hors zone à bâtir (si constructions, installations (y compris de chantier), démolitions, changements d'affectation, conduites, fondations, mouvements de terre, accès, dépôts, etc. sont prévus, même partiellement, hors zone à bâtir) (*)	[X] Oui	[_] Non
102.3	Travaux ou changement d'affectation liés à une exploitation agricole.	[_]	66 A
102.4	Travaux ou changement d'affectation non conformes à la destination de la zone "hors zone à bâtir" (sans lien à une exploitation agricole).	[X]	66 B
102 A.	L'ouvrage est protégé par un plan d'affectation ou une décision particulière (DFIRE/MS)	[_]	
102 B.	L'ouvrage fait l'objet d'une demande de protection	[_]	
103.	Dans l'aire forestière	[_]	
104.	A moins de 10 m de la lisière légale de la forêt	[_]	
105.	a) Le projet implique un défrichement de [m²] :		Annexe
	 (cocher aussi la question No 13A) (joindre la demande d'autorisation de défrichement avec justificatif) b) Le projet implique l'abattage d'un arbre remarquable ou se trouve dans un périmètre de 15m de celui-ci. (voir aussi la question 13b) 		
106 A	Dans un secteur exposé à des dangers naturels (*) :	[] Qui	[X] Non 43 - DN
10071.	La carte des dangers naturels doit être consultée sur le guichet cartographique cantonal.	[_] Oui	[/] (10)
	- Inondations par crues des cours d'eau (INO) - Laves torrentielles (LTO) - Glissement de terrain permanent (GPP) - Glissement de terrain spontané (GSS) - Inondations par remontée de lac (LAC) - Chutes de pierres et blocs (CPB) - Effondrement ou affaissement (EFF) - Avalanches (AVA) - Ruissellement (RUI)		
	IMPORTANT: En cas de réponse positive à la question ci-dessus, merci de vous rendre sur le site de l'ECA afin de remplir le formulaire 43 DN pour chaque danger naturel gravitaire affectant la parcelle concernée par le projet de construction. Deux exemplaires du formulaire dûment signé par toutes les parties sont à joindre au dossier de demande de permis de construire.		
	Les anciens formulaires 43 ne sont plus valides et ne doivent plus être utilisées.		
106 B.	Dans un site pollué (en cas de doute, interroger la commune ou la DGE-DIRNA-GEODE pour les décharges ou la DGE-DIREV-ASS pour les sites industriels et les lieux d'accident) [] Ancienne décharge [] Site industriel pollué [] Lieu d'accident		
107.	Projet portant atteinte à une espèce ou à un milieu digne de protection (selon art. 22 de la loi sur la faune du 28 septembre 1989)		
108.	Projet situé dans un site porté à un inventaire ou classé faune, nature et paysage	[_]	
110.	Dans une région archéologique	[_]	
111.	Construction protégée: A l'inventaire / Monument historique / Protection générale (sauf Lausanne) (Pour les ouvrages hors zone à bâtir, voir questions 12 et 102)		
Préser	vation et promotion du parc locatif		
	ition, transformation, rénovation (travaux) et/ou changement d'affectation touchant un bâtiment avec stions 112.1 à 112.3 ne sont à activer que si l'immeuble existant comprend au moins trois logements qui étaient loués e	_	
112.1	a) Démolition, transformation et travaux généraux de rénovation supérieurs aux 20 % de la valeur d'assurance incendie (ECA) de l'immeuble ou de la partie touchée par les travaux.		53
	b) Changement d'affectation d'un logement existant qui était loué en dernier lieu, avec ou sans travaux. Location via une plateforme de type Airbnb uniquement si cette location est prévue plus de 90 jours par année civile et que le logement était jusqu'alors loué de manière standard sur le marché locatif.		53
112.2	Rénovation d'un logement « isolé » qui était loué en dernier lieu.	[_]	53 B
112.3	Rénovation inférieure aux 20 % de la valeur d'assurance incendie (ECA) de l'immeuble ou de la partie de l'immeuble touchée (demande de dispense).		53 C
Recon	naissance de logement d'utilité publique		
112.4	Procédure de reconnaissance de logements d'utilité publique (LUP) au sens de la Loi sur la préservation e	t la prom	otion du parc locatif (LPPPL)
	- Logements à loyers modérés (LLM)	[_]	54
	- Logements adaptés avec accompagnement (LADA)	[_]	54
	- Logements étudiants (LE)	[_]	54
	- Logements à loyers abordables (LLA)	[_]	54

Bruit			
113.	Projet situé dans une zone où les valeurs limites d'immission sont dépassées selon l'art. 31 OPB (rapport acoustique nécessaire)		Annexe
114.	Construction d'une paroi ou d'une butte antibruit		
Protec	ction des eaux		Annexes
115.	Zones S de protection des eaux (autres secteurs, cocher la question N° 36)		
116.	Projet situé à moins de 20 m de :		
	[_] la rive d'un lac		
Gestic	on des eaux météoriques (surface de collecte supérieure à 50 m²)		
117.	Déversement des eaux météoriques Directement au cours d'eau ou dans un plan d'eau [_] Au cours d'eau, plan d'eau ou au collecteur communal avec rétention (voir la question N° 210)	Ц	
118.	Infiltration des eaux météoriques dans le sol Infiltration directe (surface perméable: grille-gazon, gravier, pavés, [_] Ouvrage d'infiltration etc.)		
119.	Déversement dans un collecteur de l'Etat hors traversée de localité		
120.	Surface imperméabilisée supérieure à 2000 m² (construction, parking extérieur, accès)		
Eaux (usées		
121.	Evacuation sans passer par une STEP		
122.	Raccordement à un collecteur de l'Etat hors traversée de localité		
123.	Raccordement à la fosse à purin	[_]	52
Résea	ux routier et ferroviaire		
124.	Ouvrage empiétant sur la limite des constructions d'une route cantonale (hors traversée de localité)	[_]	62
125.	Accès sur une route cantonale ou aménagement en bordure de celle-ci	[_]	
126.	A moins de 50 m de l'axe d'une route nationale		
127.	A moins de 50 m d'une ligne ferroviaire ou jouxtant le domaine ferroviaire (l'accord de l'entreprise ferroviaire n'a pas été délivré ou la démarche est en cours selon art. 18m LCdF)		Annexe
128.	Projet de réaménagement routier de peu d'importance réalisé dans le gabarit existant		
NA INII	DUCTRIE ARTICANAT COMMERCE CERVICES		
IVI. IIVI	DUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE, SERVICES		
Locau	x occupant des travailleurs		
150.	a) Entreprise industrielle au sens de l'art. 5 LTr b) Entreprise artisanale susceptible d'occuper dans un avenir prévisible au moins 6 personnes pour de la production en série		43, 51, 64 43, 51, 64
151.	Entreprise assimilée aux industrielles et artisanales (art.1 OLT4)		43, 51, 64
152.	Toute autre entreprise occupant du personnel et pouvant soumettre facultativement ses plans à la Direction générale de l'emploi et du marché du travail		51
Enviro	onnement		
153.	Places de transbordement des marchandises et centres de distribution disposant d'une surface de stockage > 20 000 m² ou d'un volume de stockage > 120 000 m³ (EIE)		64
154.	Installations de production d'énergie (EIE) [_] Extraction de pétrole, gaz naturel ou charbon [_] Raffinerie de pétrole [_] Installation géothermique (plus de 5 MWth) [_] Installation thermique (plus de 100 MWth) [_] Usine à gaz, cokerie, liquéfaction du charbon		43, 64
Comm	nerces, services, bâtiments élevés, particularités architecturales		
155.	Surface et/ou bâtiments administratifs et/ou commerciaux	[_]	43
156.	Bâtiments de plus de 30m de hauteur totale	[]	43

157.	Grands magasins, centres commerciaux Surface consacrée à l'alimentation [m²]: Surface de vente effective (sans les entrepôts et [_] Inférieure à 2000 m² [_] De 2000 à 5000 m² [_] Supérieure à 5000 m² (EIE) [_] Un plan de quartier a été établi car la surface				43
170.	Bâtiment avec cour intérieure et/ou bâtiment av				43
Métaux	c et machines				
158.	Métaux et machines [_] Aciéries (EIE) [_] Aluminium (EIE) [_] Métaux non ferre				43, 64
Bois			A	Annexes	
159.	Bois et traitement du bois [] Panneaux d'agglomérés (EIE) [] Plus de	50'000 t/an de cellulose (EIE)		43, 64	
Chimie	•				
160.	Produits chimiques, pétroliers, phytosanitaires, [_] Fabriques d'explosifs et de munitions (EIE) [_] Transformation <i>(> de 5000 m² ou 10'000 t/an)</i> ([_] Stockage de plus de 1000 t (EIE)		43, 64	
161.	Produits pharmaceutiques et vétérinaires, phar médicaments, de sérums et de vaccins	nacies et drogueries, fabriques et commerce en gros de		43, 64	
162.	Produits plastiques ou en caoutchouc			43, 64	
Alimen	ntation				
163.	Produits alimentaires			43	
164.	Produits agro-alimentaires			43, 64	
Autres	matériaux				
165.	Arts graphiques		[_]	43, 64	
166.	Produits pour l'aménagement de la maison et d	u logement		43, 64	
167.	Produits, appareils, instruments mécaniques et	électroniques		43, 64	
168.	Textiles, habillement, cuir			43, 64	
169.	Matériaux de construction (ex. peinture, bitume	briques, tuiles, isolants, etc.)		43, 64	
	[_] Cimenteries (EIE) [_] Verreries (plus de 30	'000 t/an) (EIE)			
N. GE	NIE CIVIL, DECHETS, SURV. DES OUVRA	GES, STEP			
Terras	sements, dépôts d'excavation et décharges				
200.	Terrassements, excavations ou remblais implic couvrant une superficie de plus de 5000 m², maximum de 5000	uant un mouvement de matériaux de plus de 5000 m³ ou is inférieur à 50'000 m³			
207.	Le projet a des emprises (temporaires et défini conduites, de plus de 1'000 mètres linéaires ?	ives) sur les sols de plus de 5'000 m² ou, pour les		Concept de	gestion des sols
201.	Dépôts d'excavation impliquant un apport de te [_] De 50'000 à 500'000 m³ [_] De plus de 500'	000 m³ (EIE)			
202.	Décharges contrôlées pour matériaux inertes,	ésidus stabilisés, décharges bioactives (EIE)			
Installa	ations de collecte, de tri, de conditionnement	de recyclage, de valorisation, d'incinération ou de trai	tement des d	léchets	
203.	Déchetteries ou postes de collecte des déchets				
204.	Installations de traitement des déchets [_] Inférieur ou égal à 1000 t/an [_] Capacité su	périeure à 1000 t/an (EIE)		43	
205.	Déchiqueteurs de voitures (EIE)				
206.	Construction ou modification de stations d'épur d'épuration	ation collectives ou d'équipements de traitement des boues	[_]	51	
Survei	llance des ouvrages de retenue				
210.	Ouvrages d'accumulation Volum	e maximum d'accumulation > 100 m³	[_]		
	Reten	e au dessus du terrain naturel			
	Volum	e d'eau permanent m³:			

	Domanao do pormio do conocidiro (1) 2-				
O. AG	RICULTURE, ANIMAUX		Annexes		
250.	Bâtiments d'exploitations agricoles sans animaux, hangars agricoles	[_]	43		
251.	Bâtiments d'exploitations agricoles avec animaux		43, 52		
252.	Exploitations intensives d'élevages ou d'engraissement [_] Plus de 125 UGB (hors étables d'alpage) (EIE)		43, 52		
253.	Manèges, boxes à chevaux. (Si moins de 5 chevaux, QP 52 pas nécessaire)		43, 52		
254.	Elevages et pensions d'animaux domestiques Type d'animaux :				
055	Face a beauty		50		
255.	Fosses à purin		52		
256.	Fumières		52		
257.	Silos à fourrage		43		
258.	Installations de biogaz.		43		
259.	Abattoirs, centres d'équarrissage, de collecte, de stockage, d'incinération de déchets carnés, boucheries en gros [_] Capacité jusqu'à 5000 t/an [_] Capacité supérieure à 5000 t/an (EIE)		43, 64		
P. ED	UCATION, SANTE, SOCIAL				
Etablis	ssements scolaires et sanitaires, centres d'accueil				
300.	Bâtiments et établissements de l'enseignement obligatoire public		21, 43		
301.	Ecoles.paramédicales		43, 64		
302.	Etablissements sanitaires avec lits ou ambulatoires (par ex. hôpitaux, CTR)		43, 64		
303.	Etablissements pour mineurs		43, 64		
304.	Etablissements pour personnes handicapées ou en difficultés sociales (Etablissements socio-éducatifs - ESE)		43, 64		
305.	Etablissements pour personnes âgées ou adultes en difficultés psycho-sociales (Etablissement médico-social - EMS, Etablissement psycho-social médicalisé - EPSM, Pension Psycho-Sociale - PPS, Home nor médicalisé - HNM)		43, 64, 73		
306.	Autres établissements d'accueil ou à caractère scolaire		43, 64		
Labora	atoires et cabinets				
307.	Laboratoires d'analyses médicales ou de prothèses dentaires		43, 64		
308.	Cabinets et instituts de physiothérapie		43		
309.	Cabinets et cliniques vétérinaires		43, 64		
310.	Laboratoires d'analyses vétérinaires		43, 64		
312.	Cabinets médicaux avec plus de 3 médecins		43		
Cimeti	ères				
311.	Cimetières, caveaux funéraires, crématoires		43		
Q. SPORT, LOISIRS, CAMPINGS, DORTOIRS					
Sport					
340.	Equipements sportifs (scolaire ou non scolaires)				
350.	Stades comprenant des tribunes fixes pour plus de 20'000 spectateurs (EIE)				
351.	Pistes pour véhicules motorisés destinées à des manifestations sportives (EIE)				
352.	Installations de sports d'hiver impliquant des modifications de terrain > 5'000 m² (EIE)				
353.	Canons à neige dont la surface destinée à être enneigée > 50'000 m² (EIE)				
354.	Terrains de golf de 9 trous et plus (EIE)				
355.	Stands de tir				

356.	Piscine, jacuzzi, spa et tout autre bassin public ou à l'usage de plus d'une famille [_] eau non chauffée		32		
	[_] eau chauffée : bassin extérieur de moins de 200 m²		32, EN-VD11		
	[_] eau chauffée : bassin extérieur de plus de 200 m²		32, EN-VD11, Concept énergétique		
	[_] eau chauffée : bassin intérieur quelle que soit la surface		32, EN-VD11, Concept énergétique		
357.	Piscine, jacuzzi, spa et tout autre bassin à l'usage d'une seule famille				
	[_] eau non chauffée				
	[_] eau chauffée : bassin extérieur de moins de 200 m²		EN-VD11		
	[_] eau chauffée : bassin extérieur de plus de 200 m²		EN-VD11, Concept énergétique		
	[_] eau chauffée : bassin intérieur quelle que soit la surface		EN-VD11, Concept énergétique		
Loisirs	s, campings, dortoirs				
358.	Bâtiments et locaux destinés à recevoir un grand nombre de personnes		43, 64		
359.	Hôtellerie, restauration : établissements soumis à licences de café-restaurant, de café-bar, tea-room, bar à café, discothèque, night-club, buvette, etc		11, 43, 64		
359bis	Création, transformation, changement d'affectation d'un salon de prostitution	[_]	11B, 43		
360.	Parcs d'attraction de plus de 75'000 m² ou pour plus de 4000 visiteurs par jour (EIE)				
361.	Téléphériques, téléskis et autres installations de transport à câbles Coordonnées géographiques - (joindre le préavis du Concordat des téléskis) départ : / arrivée : /		Annexe		
362.	Ascenseurs inclinés, monorails servant au transport de personnes				
363.	Dortoirs de chantier, logements de personnel par l'employeur		43		
364.	Campings, caravanings résidentiels	[_]	43		
365.	Places de jeux				
R. RIS	SQUES, DANGERS PARTICULIERS				
Trafic	aérien / Véhicules à moteur				
400.	Ouvrages supérieurs à 25 m (60 m en zone fortement peuplée) ou aux abords d'un aérodrome Lien pour l'enregistrement par le propriétaire et informations supplémentaires sur le site de l'OFAC / obstacles à la navigation aérienne		Annexe		
401.	a) Aménagement, extension et modification de parking de plus de 50 places de parcs (y compris les places déjà existantes)		Annexe		
401.	b) Garages et bâtiments avec parking de plus de 40 places (intérieur, souterrain ou en toiture)		43		
402.	Parcs de stationnement pour plus de 500 voitures (EIE) (terrain ou bâtiment)	[_]	64		
403.	Places de lavage pour véhicules.		64		
404.	Garages professionnels		43, 64		
405.	Dépôts de véhicules à moteur avec ou sans plaques de contrôle		64		
Incend	die, explosion, pollution				
406.	Matières solides, liquides et gazeuses présentant un danger (incendie, explosion, pollution,intoxication etc.) [_] Plus de 50'000 m³ charbon (EIE) [_] Plus de 5000 m³ liquide ou 50'000 m³ gaz (EIE) [_] Débit massique gaz non épurés dépassant les limites OPair (EIE)		43, 64		
408.	Installations de stockage d'hydrocarbures et autres liquides pouvant polluer les eaux	[_]	63		
409.	Traitements de surface (ex. galvanoplastie, métaux)		43, 64		
410.	Entreprises de nettoyage		43, 64		
411.	Traitement, pré-traitement et rejet d'eaux usées non ménagères	[_]	64		
	(eaux de refroidissement, de fabrication, de lavage)				
Rayon	Rayonnement				
412.	a) Equipements de téléphonie mobile (mât, antenne, cabine, etc.), stations émettrices pour la radiodiffusio et autres applications de radiocommunication, stations électriques de transformation (joindre le calcul des évaluations du rayonnement non ionisant) Installation nouvelle	n [_]	Annexe		
	Modification d'installation existante	[_]	ECTL TD7		
	b) Installation d'antenne sur pylône électrique ou dans une installation haute tension (HT) (à cocher si l'antenne se trouve sur une infrastructure électrique HT)		ESTI TD7		
414.	Equipements fixes de transmission (signaux, images ou son) d'une puissance supérieure à 500 kW (EIE)	[_]			

Page 12 / 15

Pieus do 1001 to de decheta spédaux logidae du Douvey (EIE) Pieus do 1001 to de decheta spédaux soldes ou bouvey (EIE) Entreprises avec micro-organismes Pieus do 1001 to de decheta spédaux soldes ou bouvey (EIE) Entreprises avec micro-organismes Pieus do 1001 to de decheta spédaux soldes ou bouvey (EIE) Entreprises ou installations assignaties à l'OPAM Desprise ou installations assignaties à l'OPAM Desprise de reprotection circle (Part III) Pieus de l'Annexe Pieus do 1001 to de l'Annexe Pieus de	Substances, produits et déchets spéciaux					
### Annexe Communication C	416.	[_] Plus de 1000 t de déchets spéciaux liquides (EIE)[_] Plus de 5000 t de déchets spéciaux solides ou boueux (EIE)				
S. EQUIPEMENTS, INSTALLATIONS Abri de protection civile (pour les constructions nouvelles comportant de l'habitation) 454. Construction d'un actir PCI	417.	Entreprises avec micro-organismes				
Abril de protection civile (pour les constructions nouvelles comportant de l'habitation) 454. Construction d'un abril PCI 46 455. Dispense de construction d'un abril PCI 45 505. Dispense de construction d'un abril PCI 45 506. L'Installation est soumise à duted d'impact sur l'environnement (EIE) 45 507. L'Installation est soumise à duted d'impact sur l'environnement (EIE) 45 508. L'Installation est soumise à duted d'impact sur l'environnement (EIE) 45 609. L'Installation est soumise à duted d'impact sur l'environnement (EIE) 45 600. L'Installation est soumise à dute d'impact en première dispec plans première descussion orientation de quarrent d'interestion centrant demande d'extended prelation d'installation à la l'Indie de l'Autorité d'installation de l'Autorité d'installation de l'Autorité d'installation de l'Autorité d'installation des mesures de prévention contre l'incende réseale : 1/2 45 609. a) Plans des sous-ouis, les de-factions de l'Autorité d'installation de l'Autorité d'installation des mesures de prévention contre l'incende réseale : 1/2 45 609. Plans des canalisations d'autorité goute peut calière et eaux usées) 70 Flans des canalisations d'autorité goute peut calière et eaux usées) 70 Flans des canalisations d'autorité goute peut calière et eaux usées) 70 Flans des canalisations d'autorité goute peut calière et eaux usées) 70 Flans des canalisations d'autorité goute peut calière et eaux usées) 70 Flans des canalisations d'autorité goute peut calière et eaux usées) 70 Flans des canalisations d'autorité goute d'autorité d'installation allementaire, des plans précis de ces locaux doivent être fournis selon les solgences présentes sur le sié de critique de l'autorité d'installation allementaire, des plans précis de ces locaux doivent être fournis selon les solge	418.				Annexe	
45. Construction d'un abri PCI	S. EQ	UIPEMENTS, INSTALLATIONS				
15. Disparse de construction d'un abril PCI	Abri d	e protection civile (pour les constructions nouvelles comportant de l'habitation)				
500. L'installation est soumise à étude d'inpact au renvironnement (EIE) (cocher aussi la question în 3 sel quindre le rapport d'impact L'installation a fait Tobje d'une étude d'impact au première étape (gelan parelle d'infocation communal, se quarier, d'afficiation cardinal, d'emande d'autorisation préalable d'implantation) G. ANNEXE 90. a) Plans Plan de situation (échelle 1:500, 1:1000 ou 1:2000) établit par un géomètre breveté ou éventuellement extrait cadastral si le dossier répond à la condition de l'art. Els ai 1 bis de la RLATC (1) Plans des anue-sols, re-z-de-chaussée, étages et combles, seve destination de tous les locaux et indication des mesures de Plans des anue-sols, re-z-de-chaussée, étages et combles, veue destination de tous les locaux et indication des mesures de Plans des anue-sols, re-z-de-chaussée, étages et combles, veue destination de tous les locaux et indication des mesures de Plans des anue-sols, re-z-de-chaussée, étages et combles, veue destination de tous les locaux et indication des mesures de Plans des anuel-sols, re-z-de-chaussée, étages et combles, veue destination de tous les locaux et indication des mesures de Plans des canalisations d'eur d'écheur et de épublic (exex claires et eaux unéez) Coupse nécessaires à la compréhension du projerées du raccondement au réseau routier Plans des consultés à la lis églislation allimentaire, des plans précis de ces locaux doivent être fournis selon les exigences présentes sur le site de l'otite de la consommation. 9 b) Nombre d'exemplaires pour la CAMACC X X X X Nombre d'exemplaires pour la commune X X X X X X Nombre d'exemplaires pour la commune X X X X X X	454.	Construction d'un abri PCi			46	
Content Cont	455.	Dispense de construction d'un abri PCi			45	
Cocher aussi à question No 15 et journé de rapport d'impact)	T. ETU	JDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT (EIE)				
Plan de situation (échelle 1:500, 1:1000 ou 1:2000) établi par un géomètre breveté ou éventuellement extrait cadastral si le dossier répond à la condition de l'art.69 al 1 bis de la RLATC (*) Plans des sous-sols, rez-de-chaussée, étages et combles, avec destination de tous les locaux et indication des mesures de prévention contre l'incendir (échelle 1:700 ou 1:50) Plans des aménagements extérieurs, avec tracé précis du raccordement au réseau routier (Plans des canalisations d'aut et égouits (eaux claires et eaux sudes) Coupes nécessaires à la compréhansion du projet, avec profilis du terrain naturel et aménagé Coupes nécessaires à la compréhansion du projet, avec profilis du terrain naturel et aménagé Dessins de toutes les façades En cas de locaux ities à la législation alimentaire, des plans précis de ces locaux doivent être fournis selon les exigences présentes sur le site de l'office de la consommation. 90. D) Nombre d'exemplaires des plans (IMPORTANT : Saist des nombres entiers piex 2.4,5) Marchard : Saist des nombres entiers piex 2.4,5) Nombre d'exemplaires pour la CAMAC : 2 2 2 Nombre total d'exemplaires pour la CAMAC : 2 2 2 Plans des canalisations d'exemplaires plans la CAMAC : 2 2 2 91. Documents Questionnaire général complet (*) Questionnaire général complet (*) Questionnaire général complet (*) (demande d'autorisations spéciales cantonales, signatures et décision de la commune) Procuration remise au mandataire Etablie par : Propriétaire Etablie par : Propriétaire Etablie par : Propriétaire Procuration remise au mandataire si protest importants) Rapport de conformité aux dispositions applicables à l'utilisation rationnelle et aux économies d'energie, 2 0 [X] ainsi qu'aux énergies renouvelables (justificatif selon SIA 3801¹) Documents renseignant sur le bruit vétérieur, l'affectation des locaux, les éléments extérieurs et de 2 0 [L] Approbation des plans par les CFF ou la société exploitant le chemin de fer privé, jointe en annex 2 0 [L] Approbation	500.	(cocher aussi la question No 15 et joindre le rapport d'impact) L'installation a fait l'objet d'une étude d'impact en première étape			Annexe	
Plan de situation (<i>scheille</i> 1:500, 1:1000 ou 1:2000) établi par un géomètre breveté ou éventuellement extrait cadastral si le dossier (PX) répond à la condition de fant. 69 al 11 bis de IR LATC (°) Plans des sous-sols, rez-de-chaussée, étages et combles, avec destination de tous les locaux et indication des mesures de (PX) prévention contre l'incendie (<i>scheille</i> 1:100 ou 1:50) (Palans des aménagements extérieurs, avec tracé précis du raccordement au réseau rottier (Palans des canalisations d'aeux daines et eaux usées) (PX) Plans des canalisations d'aeux daines et eaux usées) (PX) (PALENS CAUDES (PALENS CAUDES) (G. AN	NEXES				
(IMPORTANT: Saisir des nombres entiers plax 2.4,5) M ME Fourni Nombre d'exemplaires pour la commune : 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	90.	Plan de situation (échelle 1:500, 1:1000 ou 1:2000) établi par un géomètre breveté ou éventuellement extrait cadastral si le dossier répond à la condition de l'art.69 al 1bis de la RLATC (*) Plans des sous-sols, rez-de-chaussée, étages et combles, avec destination de tous les locaux et indication des mesures de prévention contre l'incendie (échelle 1:100 ou 1:50) Plans des aménagements extérieurs, avec tracé précis du raccordement au réseau routier Plans des canalisations d'eau et égouts (eaux claires et eaux usées) Coupes nécessaires à la compréhension du projet, avec profils du terrain naturel et aménagé Dessins de toutes les façades En cas de locaux liés à la législation alimentaire, des plans précis de ces locaux doivent être fournis selon les exigences présentes				
Nombre d'exemplaires pour la commune : Nombre d'exemplaires pour la CAMAC : Nombre d'exemplaires pour la CAMAC : Nombre total d'exemplaires remis par le mandataire : 2 2 2 2 2 2 2 2 31. Documents	90.	b) Nombre d'exemplaires des plans				
Questionnaire général complet (*) (demande d'autorisations spéciales cantonales, signatures et décision de la commune) Procuration remise au mandataire Etablie par : Propriétaire Propriétaire 2 0 Promettant acquéreur Maître de l'ouvrage Descriptif du projet, rapport technique (pour les projets importants)		Nombre d'exemplaires pour la commune : Nombre d'exemplaires pour la CAMAC :	2	2	2	
Descriptif du projet, rapport technique (pour les projets importants) Rapport de conformité aux dispositions applicables à l'utilisation rationnelle et aux économies d'énergie, ainsi qu'aux énergies renouvelables (justificatif selon SIA 380/1) Documents renseignant sur le bruit extérieur, l'affectation des locaux, les éléments extérieurs et de 2 0 [] séparation des locaux à usage sensible au bruit Demande d'autorisation de défrichement justificatif (art. 69 al. 13 RATC) et (art. 6 RVLFor) 2 0 [] Copie de l'autorisation de défrichement justificatif (art. 69 al. 13 RATC) et (art. 6 RVLFor) 2 0 [] Approbation des plans par les CFF ou la société exploitant le chemin de fer privé, lettre jointe en annexe 2 0 [] Approbation des plans par les CFF ou la société exploitant le chemin de fer privé, jointe en annexe (art. 18 LCdF) Preuve de la démarche en cours auprès des CFF ou la société exploitant le chemin de fer privé, jointe en annexe (art. 18 LCdF) Calcul des évaluations du rayonnement non ionisant Formulaire CNA/SUVA , générateurs et récipients de vapeur et sous pression 2 0 [] Rapport d'impact sur l'environnement (EIE) 2 0 [] Rapport aucient OPAM (Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs) 2 0 [] Rapport amiante + la preuve de dépôt du rapport (sous format papier et sous format électronique) 0 1 [] Concept de gestion des sols 2 0 [] Plan schématique d'évacuation des eaux claires 2 0 [] Attestation du respect des exigences de protection contre le bruit 2 0 [] Préavis / Attestation d'un professionnel qualifié Proposition de degré de sensibilité au bruit du constructeur et préavis du DGE-DIREN 2 0 []	91.	Questionnaire général complet (*) (demande d'autorisations spéciales cantonales, signatures et décision de la commune) Procuration remise au mandataire	2	0		
Descriptif du projet, rapport technique (pour les projets importants) Rapport de conformité aux dispositions applicables à l'utilisation rationnelle et aux économies d'énergie, ainsi qu'aux énergies renouvelables (justificatif selon SIA 380/1) Documents renseignant sur le bruit extérieur, l'affectation des locaux, les éléments extérieurs et de séparation des locaux à usage sensible au bruit Demande d'autorisation de défrichement justificatif (art. 69 al. 13 RATC) et (art. 6 RVLFor) Copie de l'autorisation fédérale pour l'augmentation des effectifs d'animaux Approbation des plans par les CFF ou la société exploitant le chemin de fer privé, lettre jointe en annexe (art. 18 LCdF) Preuve de la démarche en cours auprès des CFF ou la société exploitant le chemin de fer privé, jointe en annexe (art. 18 LCdF) Calcul des évaluations du rayonnement non ionisant Formulaire CNA/SUVA, générateurs et récipients de vapeur et sous pression Rapport d'impact sur l'environnement (EIE) Rapport amiante + la preuve de dépôt du rapport (sous format papier et sous format électronique) Que concept de gestion des sols Plan schématique d'évacuation des eaux claires Attestation du respect des exigences de protection contre le bruit Préavis / Attestation d'un professionnel qualifié Proposition de degré de sensibilité au bruit du constructeur et préavis du DGE-DIREN 2 0 1 2 0 1 2 0 1 3 1 3 2 0 1 3 2 0 1 4 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3						
séparation des locaux à usage sensible au bruit Demande d'autorisation de défrichement justificatif (art. 69 al. 13 RATC) et (art. 6 RVLFor) Copie de l'autorisation fédérale pour l'augmentation des effectifs d'animaux Approbation des plans par les CFF ou la société exploitant le chemin de fer privé, lettre jointe en annexe (art. 18m LCdF) Preuve de la démarche en cours auprès des CFF ou la société exploitant le chemin de fer privé, jointe en annexe (art. 18 LCdF) Calcul des évaluations du rayonnement non ionisant Formulaire CNA/SUVA, générateurs et récipients de vapeur et sous pression 2 0 [] Rapport d'impact sur l'environnement (EIE) Rapport succinct OPAM (Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs) Rapport amiante + la preuve de dépôt du rapport (sous format papier et sous format électronique) 0 1 [X] Concept de gestion des sols Plan schématique d'évacuation des eaux claires Attestation du respect des exigences de protection contre le bruit 92. Préavis / Attestation d'un professionnel qualifié Proposition de degré de sensibilité au bruit du constructeur et préavis du DGE-DIREN 2 0 [] Préavis du Concordat des téleskis		Descriptif du projet, rapport technique (pour les projets importants) Rapport de conformité aux dispositions applicables à l'utilisation rationnelle et aux économies d'énergie, ainsi qu'aux énergies renouvelables (justificatif selon SIA 380/1)	2	0	[X]	
Copie de l'autorisation fédérale pour l'augmentation des effectifs d'animaux Approbation des plans par les CFF ou la société exploitant le chemin de fer privé, lettre jointe en annexe (art. 18m LCdF) Preuve de la démarche en cours auprès des CFF ou la société exploitant le chemin de fer privé, jointe en annexe (art. 18 LCdF) Calcul des évaluations du rayonnement non ionisant Formulaire CNA/SUVA, générateurs et récipients de vapeur et sous pression Rapport d'impact sur l'environnement (EIE) Rapport succinct OPAM (Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs) Rapport amiante + la preuve de dépôt du rapport (sous format papier et sous format électronique) Concept de gestion des sols Plan schématique d'évacuation des eaux claires Attestation du respect des exigences de protection contre le bruit 92. Préavis / Attestation d'un professionnel qualifié Proposition de degré de sensibilité au bruit du constructeur et préavis du DGE-DIREN 2 0 [] Préavis du Concordat des téleskis		séparation des locaux à usage sensible au bruit				
Approbation des plans par les CFF ou la société exploitant le chemin de fer privé, lettre jointe en annexe (art. 18m LCdF) Preuve de la démarche en cours auprès des CFF ou la société exploitant le chemin de fer privé, jointe en annexe (art. 18 LCdF) Calcul des évaluations du rayonnement non ionisant Formulaire CNA/SUVA, générateurs et récipients de vapeur et sous pression Rapport d'impact sur l'environnement (EIE) Rapport succinct OPAM (Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs) Rapport amiante + la preuve de dépôt du rapport (sous format papier et sous format électronique) Concept de gestion des sols Plan schématique d'évacuation des eaux claires Attestation du respect des exigences de protection contre le bruit 92. Préavis / Attestation d'un professionnel qualifié Proposition de degré de sensibilité au bruit du constructeur et préavis du DGE-DIREN 2 0 [] Préavis du Concordat des téleskis						
Preuve de la démarche en cours auprès des CFF ou la société exploitant le chemin de fer privé, jointe en annexe (art. 18 LCdF) Calcul des évaluations du rayonnement non ionisant Formulaire CNA/SUVA, générateurs et récipients de vapeur et sous pression Rapport d'impact sur l'environnement (EIE) Rapport succinct OPAM (Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs) Rapport amiante + la preuve de dépôt du rapport (sous format papier et sous format électronique) Concept de gestion des sols Plan schématique d'évacuation des eaux claires Attestation du respect des exigences de protection contre le bruit Préavis / Attestation d'un professionnel qualifié Proposition de degré de sensibilité au bruit du constructeur et préavis du DGE-DIREN 2 0 [] Préavis du Concordat des téleskis		Approbation des plans par les CFF ou la société exploitant le chemin de fer privé, lettre jointe en annexe				
Calcul des évaluations du rayonnement non ionisant Formulaire CNA/SUVA, générateurs et récipients de vapeur et sous pression Rapport d'impact sur l'environnement (EIE) Rapport succinct OPAM (Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs) Rapport amiante + la preuve de dépôt du rapport (sous format papier et sous format électronique) Concept de gestion des sols Plan schématique d'évacuation des eaux claires Attestation du respect des exigences de protection contre le bruit Préavis / Attestation d'un professionnel qualifié Proposition de degré de sensibilité au bruit du constructeur et préavis du DGE-DIREN 2 0 [] Préavis du Concordat des téleskis		Preuve de la démarche en cours auprès des CFF ou la société exploitant le chemin de fer privé, jointe en	2	0	[_]	
Rapport d'impact sur l'environnement (EIE) Rapport succinct OPAM (Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs) Rapport amiante + la preuve de dépôt du rapport (sous format papier et sous format électronique) Concept de gestion des sols Plan schématique d'évacuation des eaux claires Attestation du respect des exigences de protection contre le bruit Préavis / Attestation d'un professionnel qualifié Proposition de degré de sensibilité au bruit du constructeur et préavis du DGE-DIREN Préavis du Concordat des téleskis		Calcul des évaluations du rayonnement non ionisant				
Rapport succinct OPAM (Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs) Rapport amiante + la preuve de dépôt du rapport (sous format papier et sous format électronique) Concept de gestion des sols Plan schématique d'évacuation des eaux claires Attestation du respect des exigences de protection contre le bruit 2 0 [.] Préavis / Attestation d'un professionnel qualifié Proposition de degré de sensibilité au bruit du constructeur et préavis du DGE-DIREN 2 0 [.] Préavis du Concordat des téleskis						
Concept de gestion des sols Plan schématique d'évacuation des eaux claires Attestation du respect des exigences de protection contre le bruit 92. Préavis / Attestation d'un professionnel qualifié Proposition de degré de sensibilité au bruit du constructeur et préavis du DGE-DIREN Préavis du Concordat des téleskis		Rapport succinct OPAM (Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs)	2	0	[_]	
Plan schématique d'évacuation des eaux claires Attestation du respect des exigences de protection contre le bruit 2 0 [] Préavis / Attestation d'un professionnel qualifié Proposition de degré de sensibilité au bruit du constructeur et préavis du DGE-DIREN Préavis du Concordat des téleskis 2 0 []						
92. Préavis / Attestation d'un professionnel qualifié Proposition de degré de sensibilité au bruit du constructeur et préavis du DGE-DIREN 2 0 [_] Préavis du Concordat des téleskis 2 0 [_]		Plan schématique d'évacuation des eaux claires	2	0	[_]	
Proposition de degré de sensibilité au bruit du constructeur et préavis du DGE-DIREN 2 0 [_] Préavis du Concordat des téleskis 2 0 [_]	92.		-	Ü	L	
		Proposition de degré de sensibilité au bruit du constructeur et préavis du DGE-DIREN				
Risque de pollution de l'air (fumoirs à viande, torrétacteurs de caté, séchoirs à fourrage, etc.) Moteurs stationnaires à combustion et turbines à gaz 2 0 []		Risque de pollution de l'air (fumoirs à viande, torréfacteurs de café, séchoirs à fourrage, etc.)	2	0	[_]	

SIGNATURES

SIGNATURES DES PARTIES PRENANTES

Les soussignés déclarent avoir fourni les indications de ce formulaire et de ses annexes au plus près de leur conscience et répondent de leur exactitude.

Lieu et date :

Propriétaire(s): Prom. acquéreur(s): Droit distinct - permanent: Auteur des plans:

Destinataire des factures (*) (publication FAO, émoluments, frais de traitement du dossier par le canton)

Une fois la facture envoyée, une taxe de 30.-- Fr. sera perçue pour toute modification d'adresse du destinataire des factures.

 Nom (*):
 TRAUNIG
 Prénom :
 FRANCIS

 Raison sociale :
 Tél. :
 079 212 82 48

Adresse, N° (*): 68 Av. Auguste-François 68 E-mail: traunig@protonmail.com

Dubois

 N° postal (*) : Localité (*) : MEYRIN

Lieu, date et signature (*):

Le destinataire des factures ne peut être que <u>le propriétaire</u>, <u>promettant-acquéreur</u>, <u>bénéficiaire</u> d'un <u>DDP</u> ou <u>l'auteur</u> des <u>plans</u>. Par sa signature, il s'engage à payer les frais de publications et les émoluments qui sont dus quelle que soit l'issue de la mise à l'enquête et de la délivrance du permis de construire par la commune. Tous les signataires sont solidaires pour le règlement des factures.

EXAMEN DU DOSSIER PAR L'AUTORITE COMMUNALE

Ouverture d'une enquête publique de 30 jours. Publication de l'avis d'enquête dans la FAO

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du a

Conformément à l'art. 111 LATC, octroi d'une dispense d'enquête publique le :

Responsable du dossier (*):

Tél. (*):

Fax:

Le collaborateur soussigné déclare avoir contrôlé tous les éléments de ce formulaire ainsi que ses annexes et atteste que ce dossier est complet et conforme aux exigences légales et réglementaires.

Sceau et signatures :

PUBLICATION DE L'AVIS D'ENQUETE ET DELAIS DE RECEPTION DES DOSSIERS

- · Vérifier qu'une FAO est prévue à la date souhaitée (attention aux numéros doubles dus aux jours fériés et aux délais spéciaux).
- La publication dans le journal local et l'affichage au pilier public sont effectués par la commune.
- Pour la FAO du mardi : la CAMAC doit avoir reçu le dossier informatique par le biais de la commune au plus tard le jeudi précédent à 16h00.
- Pour la FAO du vendredi : la CAMAC doit avoir reçu le dossier informatique par le biais de la commune au plus tard le mardi précédent à 16h00.

Résultat de l'enquête publique

Le délai d'enquête expiré, les oppositions et/ou les observations éventuelles sont immédiatement communiquées à la CAMAC pour transmission aux départements intéressés (art. 113 LATC).

Nous sommes à votre service, n'hésitez pas à prendre contact !

DITS CAMAC

Avenue de l'Université 5, 1014 Lausanne, tél. 021/316.70.21, email info.camac@vd.ch

Listes de tous les acteurs de l'avis d'enquête

Propriétaires (propriétaires n° 1 à 5)

Nom, Prénom : TRAUNIG, FRANCIS RAISON SOCIALE :

Adresse: 68 Av. Auguste-François Dubois

Tél.: 079 212 82 49 E-mail : traunig@protonmail.com

NPA: 1217 LOCALITE: MEYRIN

Auteur des plans (personne physique selon art. 72 RATC)

Nom, Prénom : VUILLEUMIER LAURENT RAISON SOCIALE : LVPH ARCHITECTES SÀRL

Adresse: Route du Stand 7A

 Tél.:
 021 800 44 49
 E-mail:
 lv@lvph.ch

 NPA:
 1142
 LOCALITE:
 PAMPIGNY